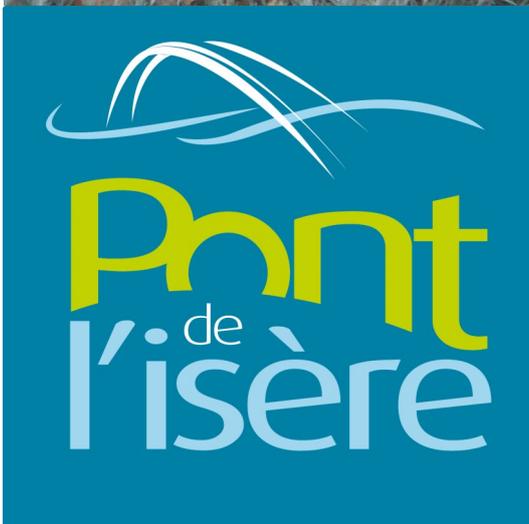


Livret d'accueil



Editorial du maire Page 3

LE VILLAGE

Aspect démographique Page 4
Situation de Pont de l'Isère Page 5
Le blason Page 5
Le logo Page 5
Dans l'Europe Page 5
Pont de l'Isère, 150 ans d'histoire Page 6
Marché aux fruits Page 8

MAIRIE A VOTRE SERVICE

Le personnel Page 9

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Présentation Page 10
Petite enfance Page 10

ECOLES

Ecole maternelle Page 11
Ecole élémentaire Page 11

PERISCOLAIRE

Restaurant scolaire Page 12
Garderie périscolaire Page 12

CULTURE / LOISIRS

Equipements sportifs Page 13
Prêt de salles Page 14
Marche nordique Page 14
Association Les Bips Bops Page 15
Manifestations annuelles Page 15
Les associations Page 16

SERVICES A VOTRE DISPOSITION

Aide à domicile Page 18
Service Médico Social Départemental Page 18
Mission locale Page 18
Ramassage des ordures ménagères Page 19
Transports Page 19
Mobilité électrique Page 19
La Poste Page 19

INFORMATIONS UTILES

Page 20

Bienvenue à Pont de l'Isère,

La cité du 45^e parallèle

dans cette commune qui devient votre lieu de vie.

Pont de l'Isère, sur la Route Nationale 7, a deux pôles d'attractivité. Tantôt tourné vers Valence pour les études, le travail, la culture, les grandes enseignes commerciales ; tantôt tourné vers Tain l'Hermitage pour son appartenance au canton, et certains services de proximité. Mais Pont de l'Isère a aussi sa propre identité : une crèche gérée par la communauté d'agglomération « ARCHE Agglo », des écoles maternelles et élémentaires, des services de santé, des commerces de proximité, une zone d'activités qui se développe, soit plus de 1 000 emplois. C'est une ville périurbaine dynamique, d'environ 3 500 habitants.

Une ville à la campagne qui permet aux habitants de trouver un panel d'associations, qui proposent des activités variées aux enfants et aux adultes.

Un cadre de vie préservé dans l'environnement immédiat de votre domicile ; un cadre de vie qui est l'affaire de tous, dans le respect du sens civique indispensable à la vie en société.

Les élus œuvrent dans l'intérêt général, font les choix en fonction des contraintes budgétaires, et entreprennent des actions pour préserver le lien social.

Le maire, les adjoints, l'ensemble des conseillers municipaux et les agents des services de la Mairie sont à votre écoute pour que vous soyez heureux d'habiter Pont de l'Isère, et satisfaits d'avoir choisi cette commune pour y construire un moment de votre vie, en parfaite harmonie.

Le Maire,

Marie-Claude LAMBERT

LE VILLAGE

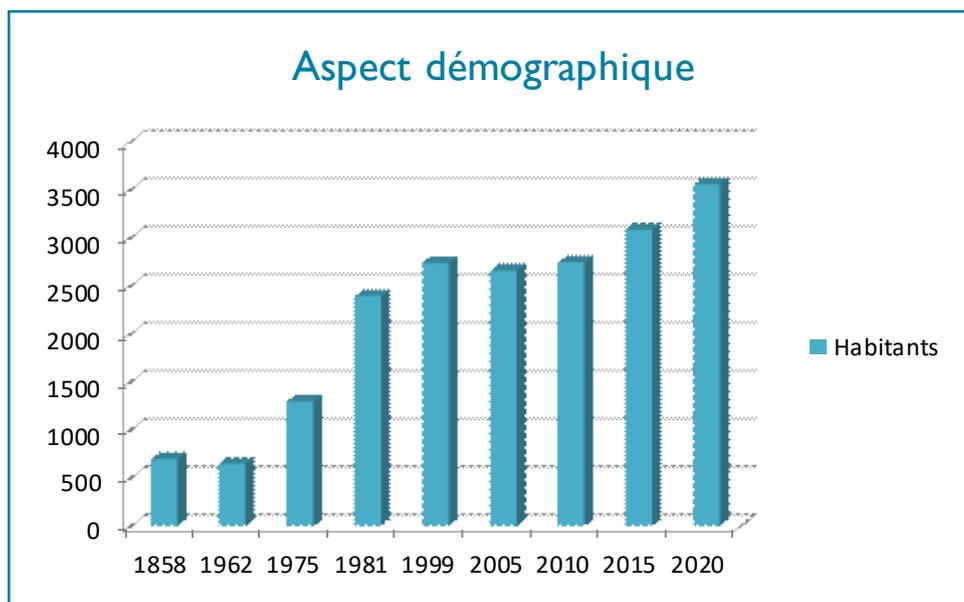
Pont de l'Isère appartient au canton de Tain l'Hermitage, qui compte 14 communes ; troisième par le nombre d'habitants, elle est située la plus au Sud (sur le 45^{ème} Parallèle).

La commune possède des limites très marquées qui ont aidé à l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU). En effet, voie ferrée à l'Ouest, Isère au Sud, différentes terrasses au Nord, à l'Est l'autoroute délimite la zone urbaine.

Quelques chiffres :

➤ Altitude : 120 M

➤ Surface : 1 009 Ha



Situation de Pont de l'Isère

Au cœur du couloir rhodanien, le village possède un territoire de mille hectares sur un plateau situé entre 100 et 150 mètres d'altitude, au confluent du Rhône et de l'Isère. Le Nord et l'Est sont occupés par l'agriculture arboricole, les grandes cultures et les vignes.

De nombreuses associations sauront vous séduire. Leurs coordonnées sont dans ce livret et elles se présenteront à vous lors du forum des associations qui a lieu chaque année mi-septembre alternativement à la Roche de Glun et à Pont de l'Isère.

La région au cœur des festivals entre Vienne et Avignon présente bien évidemment d'autres atouts culturels et de loisirs pour ne pas hésiter d'en faire sa résidence principale (au pied du Vercors, de l'Ardèche, des piste de ski et de la méditerranée).

Le paysage communal est structuré par la présence de l'Isère, du Rhône et par les différentes infrastructures qui le sillonnent (RN7, autoroute A7, voie ferrée et proximité gare TVG).

Depuis quelques années l'aménagement de la ViaRhôna permet de longues ballades en toute sécurité



Le blason

D'azur au pont d'argent d'une seule arche, maçonné de sable, mouvant des flancs de l'écu, soutenue d'une fasce ondée aussi d'argent, accompagné en chef du chiffre 45 d'or, brochant sur une divise d'argent.



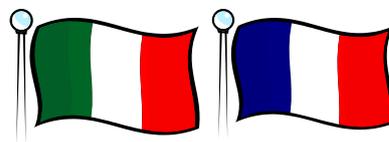
Le logo



Dans l'Europe

Depuis 2003, notre commune est jumelée avec un village italien :

Ziano Piacentino, province de l'Emilie Romagne
(voir l'association Comité de Jumelage).



Pont de l'Isère, 150 ans d'histoire

Le 26 Juin 2016 la commune de Pont de l'Isère a fêté ses 150 ans. Voici un extrait du discours prononcé à cette occasion par Madame Marie-Claude LAMBERT, Maire de Pont de l'Isère, qui vous permettra de découvrir l'évolution de la commune :



Le hameau de l'Isère est né du détachement d'une partie du territoire de La Roche de Glun. C'est l'histoire de notre commune, vous la faire connaître, la partager avec vous, c'est l'objectif de ces quelques lignes.

2 historiens, écrivains, très attachés à leur commune Jacques Peyrouse et Bernard Billon ont fait des recherches, écrit plusieurs ouvrages pour raconter comment tout cela a commencé, et je me suis inspiré de leurs récits.

Tout a commencé le 16 juillet 1858 les habitants de l'Isère demandent à être érigés en commune au motif que le chef-lieu est trop éloigné, le chemin de fer coupe la commune en deux, il y a déjà 700 habitants au hameau, et paraît-il peu de sympathie entre les 2 communautés. Il fallait partager le territoire : 4 projets furent examinés. Finalement un cinquième projet fut adopté et envoyé au ministère avec un plan qui n'était pas celui délibéré, mais celui actuel, qui convenait mieux aux habitants du hameau de l'Isère, avec les mêmes limites que la paroisse. Protestations de La Roche de Glun contre l'erreur qui attribue à Pont de l'Isère une surface plus importante que prévue. Réclamation rejetée par le Préfet, mais La Roche de Glun refuse de partager avec la nouvelle commune une rente sur l'Etat au motif « Il ne reste à La Roche de Glun qu'une petite plaine écorchée par les vents, ravinée par les crues fréquentes des eaux du Rhône et de l'Isère ». Vous voyez bien que les histoires de périmètre, et de finances ne datent pas d'aujourd'hui, que l'on fusionne ou que l'on se sépare. Le village était un lieu de grande activité rurale et de commerces avec les voyageurs. De nombreux cabarets virent le jour le long de la route impériale, et très mal surveillés par le seul garde-champêtre du chef-lieu.

Le 2 décembre 1866 Monsieur Charles SERVAN est élu Maire. C'était un grand bourgeois très à gauche, propriétaires du domaine de Beauséjour. Ce sont aussi les parrains et marraines de la cloche de l'Eglise qui se nomme Charlotte-Louise. Je ne vais pas vous citer tous les maires mais le Maire qui a eu le plus long mandat c'est Monsieur André DESPESE pendant 36 ans. Ce complexe a été réalisé pendant sa mandature, il y a une vingtaine d'années.

Au cours de l'histoire, Pont de l'Isère a été meurtri : En 14-18, trente tués, c'est une hécatombe. Le 15 aout 1944 c'est le débarquement en Méditerranée. Le bombardement américain a fait 17 morts et une vingtaine de blessés. Le pont routier a été touché, le pont de chemin de fer a explosé. Dans cette période, les habitants ont magnifiquement fait leur devoir donnant un bel exemple de patriotisme. La Croix de Guerre a été décernée à la commune pour son courage.

Peut être certaines d'entre vous, ou vos aïeules, faisiez- vous partie « des demoiselles du tulle », un atelier ouvert en 1925 (derrière le magasin de la fleuriste). 6 à 8 personnes y travaillaient pour réparer des rouleaux de tulle fabriqués à St Vallier, travail minutieux, mais dans une ambiance joyeuse. Pour se faire un peu d'argent pour partir en voyage, elles donnaient une représentation théâtrale.

La commune était déjà très agricole ; en 1871, 1 800 hl de vin était produit, mais le phylloxera est signalé, et le vignoble est détruit. 30 ans plus tard 40 ha de vignes sont plantées avec au départ des plans américains. Aujourd'hui 200 ha sont plantés en vignes. L'agriculture, c'est aussi les fruits. En 1939 l'arboriculture est en plein développement. Les producteurs portent leur récolte au marché de Tain, mais la guerre et le rationnement ne permettent plus les déplacements, le conseil municipal décide d'ouvrir un marché en 1942. Le marché de Pont de l'Isère a donc plus de 70 ans.

Bien entendu, nos ancêtres aimaient les fêtes. Les ouvriers de la ferme Servan à Beauséjour avaient pris l'habitude d'organiser une petite fête. Un jour ils partirent vers le village tous montés sur des jardinières décorées de verdure. Le corso de la Saint Vincent était né. Les jardinières se rapprochent d'une charrette, mais aménagées pour transporter des personnes et tirés par un cheval. La Saint Vincent perdure encore dans les villages avoisinants souvent remplacé par des corsos.

De 653 habitants en 1962, la commune comptait 2500 habitants en 1982. Une population multipliée par 4 en 20 ans. Vous avez tous remarqué qu'autour du groupe scolaire, 2 lotissements soit 200 maisons forment un ensemble assez homogène. Tout a commencé en 1965 La CNR commence les travaux du canal La Roche de Glun Bourg les Valence, des travaux gigantesques qui vont modifier profondément le paysage de La Roche de Glun. La CNR installe le village de ses salariés. 500 habitants arrivent : La CNR construit un village de chalets au lotissement Les Acacias, amènent égouts, eau potable éclairage public, voirie écoles etc.... Subsistent encore, mais rénovés, l'Épicerie devenu la garderie actuelle, et la cantine (les salles communales). L'école qui était de part et d'autre de la Mairie devenait trop petite, et des préfabriqués ont été installés, au lieu actuel dans l'attente d'une construction neuve. Il y a eu jusqu'à 12 classes élémentaires. (10 actuellement) Le dernier « préfa » a été démoli pour la construction du restaurant scolaire. Pont de l'Isère a été le dernier village installé. Les chalets sont restés, puis par tranches, les maisons actuelles ont été construites. Les familles ont voulu rester à Pont de l'Isère. Les immeubles Bellevue ont été édifiés, pour loger les familles dans l'attente de la construction de leurs maisons, et petit à petit le village s'étoffe. Cette période marque un vrai tournant dans l'évolution de la commune.

Je ne peux pas terminer mon propos sans parler du monument installé au sud de la commune ICI PASSE LE 45^e parallèle, ICI COMMENCE LE MIDI. Un préfet Monsieur De SAINT PRIX a voulu marquer ce point, en 1950. Regardez le bien. D'un côté une dame peu vêtue, de l'autre une dame très emmitouflée œuvre d'André Deluol de Valence. L'été, et l'hiver.

Aujourd'hui 150 ans après, avec 3300 habitants, beaucoup d'entre vous ont leurs racines ailleurs. Heureusement, il reste encore des familles dont les ancêtres vivaient au 19^e siècle. Sachez que nous vivons dans un village qui a une histoire, ce n'est pas un village seulement traversé par une Nationale avec ses 20 000 véhicules jours ; vous pouvez comprendre pourquoi il n'y a pas de centre ancien, il y a quelques maisons en pierres qui témoignent du passé... Pont de l'Isère est un village dynamique, de nombreuses associations sont présentes, on y est bien. On y vit bien, en parfaite harmonie avec nos voisins rochelains. Les associations sont quelques fois intercommunales, les adhérents sont indifféremment pontdelisériens ou rochelains.

Que sera demain ? Il y a autant de communes en France que dans l'ensemble de l'Europe. Les fusions de communes seront-elles imposées ? choisies ? La réponse dans quelques années.

Marché aux fruits

Ce marché, depuis 1942, se déroulait sur la place de la Mairie, où les producteurs déballaient leurs cageots de cerises et de pêches.

Evolution

Aujourd'hui, le marché aux fruits et légumes est le plus important de la moyenne vallée du Rhône. L'évolution de notre marché tient aux quelques raisons principales suivantes :

➤ Position géographique

sur la RN7 un passage quasi obligé des professionnels des fruits et légumes au cœur de la production.

➤ Son horaire

un marché en fin d'après-midi permet de présenter de la marchandise cueillie du jour et cette fraîcheur est très appréciée des acheteurs et des consommateurs.

➤ La souplesse

offerte aux petits producteurs, ne pouvant travailler avec une coopérative, ils trouvent dans ce type de marché la possibilité de profiter du cours du jour.

➤ Les équipements

nécessaires, réalisés progressivement, satisfont aux exigences des usagers (accueil, buvette, sonorisation).

Fonctionnement

La Mairie établit un règlement intérieur, fixe et perçoit un droit de place.

Cela constitue une recette de fonctionnement.

La Commune assure le déroulement du marché par la mise à disposition du personnel nécessaire (Régisseur, receveurs aux entrées, agents aux bascules...). Du personnel de surveillance et de police est mis sur pied pour assurer un déroulement normal des opérations. Quatre à six personnes sont présentes pendant trois heures, tous les jours pendant la période d'été. D'autre part, l'infrastructure s'est développée au fil des années : agrandissement de place, revêtement et marquage au sol, grillage, circulation, bascules, plantations, sonorisation...



Horaires du marché

Pour les professionnels

16 h 30 tous les lundis, mercredis et vendredis de septembre à mai et 17 h 00 de mai à août.

➤ **Entrée libre pour le public**

à des horaires qui varient en fonction de l'avancée de la saison agricole.

☎ 04 75 84 61 44



MAIRIE : A VOTRE SERVICE

Le Personnel

Responsable des services

Mme Patricia CHANU

Cet agent est chargée de l'organisation générale des Services de la Mairie. Elle veille à l'exécution des directives des élus par l'ensemble du personnel de la commune dont elle coordonne les activités.

Service administratif

Véronique GAY, Sandrine MONTEIRO, Denny DUPORT, Françoise CHALAYE, Chantal BOBICHON.

Ces agents assurent diverses tâches : accueil du public, délivrance des pièces administratives, État Civil, gestion de l'utilisation des salles communales, renseignements et informations diverses, comptabilité, paie, courrier, aide sociale, urbanisme...

Service entretien

Nathalie POMIN, Rosalia ESSION, Marguerite GHAZARIAN, Nathalie CLUZEL, Evelyne GOURDOL.

Ces agents interviennent dans le cadre de l'entretien (nettoyage) des locaux communaux : écoles, mairie, bâtiment du marché aux fruits, gymnase, salles communales, complexe sportif...

Ce travail est très important car il permet aux utilisateurs, particuliers et associations, de trouver des locaux toujours propres.

Service périscolaire (garderie et restaurant scolaire)

Nathalie POMIN, Marguerite GHAZARIAN (préparation des repas)
Marie-Elisabeth CAMPOS, Rosalia ESSION, Frédéric MALTAGLIATI, Nathalie CLUZEL, Sandra NOYERIES, Fabienne BARRUYER, Martine GENEST, Christelle ADAO-MARQUES, Sabrina DA COSTA ALMEIDA, Evelyne GOURDOL, Myriam ROCHE, Ludivine HAOUAÏA VIGNAL.

Ces agents sont chargés du service des repas et de la surveillance des enfants en dehors du temps scolaire.

Police municipale

Brigadier-chef principal : Yannick GRANJON

Cet agent est chargé d'assurer dans le cadre de ses missions la sécurité des biens et des personnes sur le territoire de la commune. Il veille au respect des lois et des règlements.

Service technique et marché aux fruits

Responsable : Noël BOMBRUN

Agents de maîtrise : Thierry BAUS, Thomas BELLEC.

Adjoints techniques : Patrick CHAUDANSON, Franck CRESPO, Nicolas LEDUC, Cédric DUFOUR, Julien VERROT, Adrian BAUDE.

Ces agents assurent la maintenance des bâtiments communaux, du matériel, le nettoyage de la voirie, la conception et l'entretien des espaces verts et des illuminations...

Marché aux fruits :

Denny DUPORT, Cédric DUFOUR, Julien VERROT, Françoise CHALAYE aidés d'employés saisonniers l'été.

Ces agents participent à la gestion du marché aux fruits : encaissement des droits de place, fonctionnement du marché, respect du règlement.

Activités sportives

Éducateur des activités physiques et sportives : Frédéric MALTAGLIATI

Cet agent est chargé de l'organisation des activités sportives dans le cadre scolaire et extrascolaire : USEP. Pour les adultes il encadre la Marche Nordique.

Service scolaire

Christelle ADAO-MARQUES, Sabrina DA COSTA ALMEIDA, Fabienne BARRUYER, Martine GENEST, Marie-Elisabeth CAMPOS, Sandra NOYERIES.

Ces agents apportent leur aide aux enseignants pour s'occuper des enfants à l'école et à la cantine. Ils veillent également à l'entretien du matériel pédagogique.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Présentation



Pont de l'Isère fait partie de la Communauté d'Agglomération Hermitage-Tournonais-Herbasse-Pays de Saint Félicien, autrement nommée ARCHE Agglo.

ARCHE Agglo a été créée le 01 janvier 2017, née de la fusion de trois EPCI Hermitage Tournonais Communauté de Communes, Communauté du Pays de l'Herbasse et Communauté du Pays de Saint Félicien.

D'une population d'environ 55900 habitants ARCHE AGGLO est constitué de 41 communes.

Le Président de ARCHE Agglo : Frédéric Sausset

Les principales compétences d'ARCHE Agglo :

- Développement économique et touristique
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Application du droit des sols (ADS)
- Transport / Mobilités
- Service à la population : habitat, plan climat air énergie
- Déchets ménagers et assimilés
- Aménagement numérique
- Solidarité / Enfance / Jeunesse
- Culture / Sport

Contact ARCHE Agglo : 3 Rue des Condamines - 07300 Mauves ☎ 04 26 78 78 78

Du lundi au vendredi 8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 -17 h00

Petite enfance

GUICHET UNIQUE
☎ 04 26 78 78 78

Les structures du territoire

- Couleur Grenadine à Pont de l'Isère
- Croque Lune à Etables
- La Courte Echelle à St Félicien
- La Farandole à Beaumont Montoux
- Les Loupiots à Chanos Curson
- Les Lutins à St Donat
- Les Marmottes à La Roche de Glun
- Les P'tits Bouchons à Tain l'Hermitage
- Les P'tit Loups à Crozes Hermitage
- Perle de Lune à St Barthélémy le Plain
- Planète Môme Centre à Tournon sur Rhône
- Planète Môme Sud à Tournon sur Rhône
- Pomme d'Api à Tain l'Hermitage



Couleur Grenadine



Le RAM (Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s)

Ce relais s'adresse :

- aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s qui souhaitent garder des enfants à domicile.
- aux futurs parents ainsi qu'aux parents de jeunes enfants à la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le)

Il propose également des ateliers pour les enfants (en présence de leur assistant(e) maternel(le))

ECOLES

Ecole maternelle

☎ 04 75 84 63 06

Directrice, Delphine MARTEL

- **Petite section**
Delphine MARTEL / Laura DURET
- **Petite et moyenne sections**
Amélie AMARD
- **Petite et moyenne section**
Rachel MENOT
- **Moyenne et grande sections**
Oriana MIGNOT
- **Moyenne et grande sections**
Lucie CHYPRE / Thildy MOULIN
- **Grande section**
Valérie PINGUET

Aidés par les ATSEM : Christelle ADAO MARQUES, Sabrina DA COSTA ALMEIDA, Fabienne BARRUYER, Martine GENEST, Marie-Elisabeth CAMPOS, Sandra NOYERIES



Ecole élémentaire



☎ 04 75 84 63 24

Directeur, Ludovic PIZIEUX

- **CP**
Anne-Laure VALLET BOUCHET / Laura DURET
- **CP**
Benjamin GOURDOL
- **CP**
Céline JOBLLOT
- **CE1**
Virginie TOTA
- **CE1**
Ludovic PIZIEUX / Clémence LACROIX
- **CE2**
Philippe MAISONNEUVE
- **CE2**
Fabrice NEUVILLE
- **CE2 / CM1**
Pascale LAMOTTE
- **CM1**
Caroline MONTAGNE
- **CM2**
Rémy BATIGNE
- **CM2**
Patrick FAURE

PERISCOLAIRE

Le service périscolaire géré par la commune, fonctionne tous les jours de classe sur le site du groupe scolaire, il comprend la restauration scolaire et la garderie.

Pour l'inscription un dossier est à rendre complet en mairie.



Réservation et annulation en ligne sur le portail famille avant le mercredi soir pour la semaine suivante :

- pour le restaurant scolaire fréquentation « Au jour »
- pour la garderie du matin
- pour la garderie du soir

Plus d'information sur la page périscolaire du site internet de la mairie et auprès de Françoise par mail periscolaire@mairiedepontdelisere.fr ou ☎ 04 75 84 03 92.

Restaurant scolaire

Le service de restauration scolaire accueille les enfants de la maternelle et de l'élémentaire (prioritairement les enfants dont les deux parents travaillent).

Le service des élèves de l'école élémentaire est organisé en self.



Garderie périscolaire

Horaires :

Le matin de 7 h 15 à 8 h 20

Le soir de 16 h 30 à **18 h 30**, prévoir un goûter (pas de produit laitier)

CULTURE - LOISIRS

Equipements sportifs



- Complexe sportif
- Gymnase
- Terrain de foot
- Terrain de boules et de pétanque
- Terrains de tennis
- Salle de judo
- Terrain de Beach Volley
- Salle de danse
- Terrain multisports
- Parcours de santé
- Skate park
- Terrain de bosses
- Mail
- Pump track
- Pyracorde



Prêt de salles

- Salle Communale 1
- et Salle Communale 2



La location des salles Communales 1 et 2 est réservée aux habitants de la commune.

S'adresser à la Mairie le plus tôt possible ☎ 04 75 84 60 13

La manifestation sera impérativement terminée à **1 h 00**, à partir de **22 h 00**, il est interdit de faire du bruit à l'extérieur de la salle.

Pour les mois de **Juin Juillet et Août** la manifestation sera terminée à **22 h 00**.

Coût :

- 250 Euros sans chauffage
- 300 Euros avec chauffage

Marche nordique



MARCHE NORDIQUE

Activité développée par la Commune, encadrée par Frédéric MALTAGLIATI
- Educateur des Activités Physiques et Sportives

Lundi et Mercredi de 8 h 30 à 11 h 00

Tarif saison 2019/2020 : 70 Euros

Inscription et renseignements en Mairie

2 premières séances d'essai gratuites - Prêt de bâtons possible pour ces séances



Association Les Bips Bops



L'Accueil de Loisirs accueille les enfants de 3 ans à 14 ans.

- à La Roche de Glun pour les moins de 6 ans
- à Pont de l'Isère pour les plus de 6 ans.
- et à La Roche de Glun pour les pré-ados (11-14 ans)

La structure est ouverte :

- les mercredis
- ainsi que les petites et grandes vacances (**sauf Noël et les 2 dernières semaines d'août**)

L'Accueil de Loisirs propose des activités adaptées à chacun : travaux manuels, jeux traditionnels, sports, sorties culturelles et sportives, séjours, veillée, toujours autour d'un imaginaire...

Horaires :

Accueil le matin : de 7 h 30 à 9 h 00

Départ le soir : de 17 h 00 à 18 h 30

Possibilité d'accueil à la demi-journée pour les mercredis

Permanences à l'école élémentaire de La Roche de Glun (15 Rue des Écoles)

Lundi , Mardi : 09 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 00

Jeudi : 09 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 16 h 00

☎ **09 84 59 03 49**

secretariat@lesbipsbops.fr

Plus d'informations sur le site : www.lesbipsbops.fr

Manifestations annuelles



- Brocante vide greniers : 2^{ème} dimanche du mois de avril à octobre
- Fêtes des écoles : Juin
- Fête de la musique : Juin
- Courir sur le 45^{ème} Parallèle : Juin (1^{er} dimanche)
- Animations du 14 juillet : Juillet
- Salon Arts et Goûts : Novembre
- Repas des anciens : Décembre
- Spectacle de Noël : Décembre
(pour les enfants des écoles)

Et de nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année. Les dates vous sont communiquées par les associations sur le site de la commune, le bulletin municipal, la newsletter et les PMV (panneaux à messages variables).

COURIR, MARCHER
.....
SUR LE 45^e PARALLÈLE

- Course nature enfants / adultes
1,1 Km / 2,2 Km / 5,6 Km et 10,4 Km
- Marche allure libre

AU PROFIT D'UNE ASSOCIATION CARITATIVE



Les associations

Pour des informations à jour, veuillez consulter le site internet www.mairiedepontdelisere.fr

NOM	RESPONSABLE	CONTACT	REMARQUES
Boule Pont d'Iséroise	Jack ZANANDREIS	04 75 84 11 73 laboulepontdiseroise@sfr.fr	
Pétanque Pont La Roche	Thierry ESSON	04 75 84 69 02	
Tennis Club	Olivier METERY	04 75 25 56 81	
Comité des Fêtes	Alexandre PURSON	04 75 60 57 14	
UMAC - OPEX	Michel AVRIL	04 26 60 45 03	Combattants et Opérations extérieures
BOUGER O 45ÈME	Colette LEROY	04 75 84 67 99 06 08 87 17 42	Stretching, Pilates, Gym tonic et Yoga
DOJO Pont d'Isérois	Laëtitia VALEIX	dojopontdiserois@gmail.com	Judo
COS Volley	François JENVRIN	06 72 91 49 16	
Dynamic danse	Laurie WARZEE	06 35 44 49 40	
A D M R	Clémence MARTEL	04 75 25 56 80 admr.hermitage@orange.fr www.fede26.admr.org	Services à domicile pour personnes âgées, handicapées et familles
Bibliothèque	Arlette BOTTEY Jacqueline REYNAUD	04 75 84 66 26 pdi26@orange.fr	
Aéro Loisirs du 45°	Claude CHASTAGNIER	04 75 84 61 20 www.aeroloisirsdu45eme.fr	Aéromodélisme
ARTS MARTIAUX	Annie MARTINEZ	06 23 96 93 29 www.kravmaga26.fr	Krav Maga
ASSOCIATION SPORTIVE MOUCHEUR.FR	Patrick GILLIS	06 28 94 06 97 www.moucheur.fr	Pratique de la pêche à la mouche
USPR Union sportive Pont/La Roche	Benoit BONCOMPAIN	www.uspr.fr 06 88 01 75 80	Football

Les associations (suite)

NOM	RESPONSABLE	CONTACT	REMARQUES
Association de chasse agréée	Joël MURAT	04 75 84 55 72	
Stade valentinois de tir aux plateaux	Gilberte FAVIER	04 75 71 07 93 ou 04 75 84 56 73 svtp.free.fr	
Etoiles	Daniel GUIGARD	04 75 84 64 61	Aide aux personnes en difficulté pour cause d'analphabétisme et d'illettrisme, aide aux devoirs scolaires
Association Pont de l'Isère ENVIRONNEMENT	Edith REYNAUD	04 75 84 65 78	
Amicale laïque	Nicolas VIAU	06 69 54 02 90	Animations en relation avec les enfants des écoles
Comité de jumelage	Marc POURCENOUX	04 75 84 55 54	
F C P E	Emilie PASSAS	fcpepontdelisere@gmail.com	Représenter les parents d'élèves
UNRPA Club du 45ème parallèle	Pierre MAGNIN	04 75 84 60 73	Activités séniors marche et jeux de sociétés
ACNEP	Elisabeth HOLLANDER	acnep26@gmail.com	Association contre les nuisances de l'environnement
ALSH Les Bips Bops	Emmanuel CHOROT	04 75 58 64 69 www.lesbipsbops.fr	Accueil de loisirs pour enfants de 4 à 14 ans
U S E P	Marie-Elisabeth CAMPOS	04 75 84 01 61	Sport scolaire
Pont des Arts	Henriette PIZIEUX	04 75 84 50 05	
Amicale cyclotouriste	Bernard ROIRON	04 75 84 51 07	
ACAP	Cyril CONIGLIO	04 75 77 07 62 accueil.acap@gmail.com www.associationacap.fr	Association des Commerçants et Artisans de Pont de l'Isère

SERVICES A VOTRE DISPOSITION



Aide à Domicile

Présidente : Mme MARTEL

Service autonomie

- Aide au quotidien des personnes âgées, fragilisées, handicapées
- Aide au lever, au coucher, à la toilette
- Aide aux courses et à la préparation des repas
- Entretien du cadre de vie
- Livraison des repas à domicile
- Aide au retour d'hospitalisation

La famille et le domicile

- Garde d'enfants y compris en horaires atypiques
- Entretien du cadre de vie
- Soutien temporaire



ADMAR DE L'HERMITAGE
Maison des Services
5 Avenue du Rhône

Lundi, mardi, jeudi
de 10 h 00 à 12 h 00

Vendredi de 10 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 18 h 00

☎ **04 75 25 56 80**
hermitage@admr26.fr

Service Médico-Social Départemental

à la Maison des Services



Assistantes sociales

Permanences le jeudi
de 9 h 00 à 11 h 00 sur rendez-vous.

Consultations des nourrissons

- 1^{er} vendredi du mois
de 9 h 00 à 11 h 00 sans rendez-vous
Présence d'un psychomotricien en salle d'attente
- 3^{ème} lundi du mois
de 13 h 30 à 16 h 30 sur rendez-vous

Prendre rendez-vous au centre médico-social de
TAIN L'HERMITAGE
69B Rue Jules Nadi
☎ **04 75 08 33 55**

Mission Locale

3 Avenue de Québec
26240 SAINT VALLIER
☎ **04 75 23 42 66**
ml-stvallier@missionlocaleromans.com
Ouvert du lundi au jeudi
8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00
Vendredi de 13 h 30 à 17 h 00



- Informer, orienter et accompagner les jeunes en construisant avec eux leur parcours personnalisé vers l'emploi
- Apporter un appui dans la recherche d'emploi ainsi que dans les démarches d'accès à la formation, au logement, aux droits, à la citoyenneté

Accueil sur rendez-vous : à Tain-l'Hermitage
ou à La Roche de Glun

Retrouvez la Mission locale sur sa page Facebook
et son site, www.missionlocallestvallier.com

Ramassage des ordures ménagères

Des îlots de propreté sont installés sur la commune. Les sacs d'ordures ménagères d'un volume maximum de 80 litres doivent donc être déposés dans ces containers semi-enterrés.

- Avenue des Cévennes
- Avenue du Rhône
- Chemin des Gours
- Avenue du Canal
- Rue de l'Hermitage
- Avenue de Provence
- Rue Ampère
- Chemin des Vergers

La propreté de ces lieux est l'affaire de tous et participe à l'environnement et l'embellissement du village.



Pour les gravats, cartons, bois, ferrailles, déchets verts, une seule adresse. (Une carte est à retirer en mairie.)

DECHETTERIE de MERCUROL

☎ **04.75.07.08.23**

Du lundi au samedi

Horaires d'été : de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 18 h 00

Horaires d'hiver : de 9 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 17 h 00

Transports



Autocars MERCIER

Place du Taurobole 26600 TAIN L'HERMITAGE

☎ **04 75 08 26 52**

Ligne 04 :

Serves → Tain l'Hermitage → Valence

Valence → Tain l'Hermitage → Serves

Hors période scolaire :

1 aller / retour le matin ❖ 1 aller / retour l'après midi

En période scolaire les cars sont ouvert à tous les usagers

Plus d'information sur :

- www.auvergnerrhonealpes.fr
- www.archeagglo.fr

Mobilité électrique



A votre disposition Place du 16 Août 1944 (entrée sud)
Borne électrique avec 2 points de charge

- Plus d'information sur www.sded.orios-info.com



La Poste



Lundi	
9 h 00 à 12 h 00	13 h 30 à 16 h 00
Mardi	
9 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 16 h 00
Mercredi	
9 h 00 à 12 h 00	13 h 30 à 16 h 00

Jeudi	
9 h 00 à 12 h 00	
Vendredi	
9 h 00 à 12 h 00	13 h 30 à 16 h 00
Samedi	
9 h 00 à 12 h 00	

Levée du courrier (boîte aux lettres de La Poste) 15 h 00 la semaine / 12 h 00 le samedi

INFORMATIONS UTILES

Numéro d'appel européen ☎ 112

Sapeurs pompiers ☎ 18

SAMU ☎ 15

Gendarmerie de Tain l'Hermitage

☎ 17 ou 04 75 08 23 77

Police municipale ☎ 06 08 82 71 78

Médecins

➤ Docteur CRESPIY Olivier

Médecine générale

Maison Médicale - 3 Avenue de Provence

☎ 04 75 84 68 24

➤ Docteur SKLADANEK Clément

Médecine générale

Maison Médicale - 3 Avenue de Provence

☎ 04 75 84 69 35

➤ Docteur POUPARD Hélène

Médecine générale Adultes Enfants -

Gynécologie médicale

Maison médicale - 3 Avenue de Provence

☎ 04 75 55 02 55

Cabinet dentaire

Docteur CAPLIER Cécile - 11 Rue des Bruyères

☎ 04 75 84 62 93

Cabinet infirmier

Maison médicale - 3 Avenue de Provence

☎ 04 75 84 67 16

Mme NOIRY - Mme BOSC - Mme VERGNE -

Mme SERRES (ROLDAN MUNOZ) - Mme BARREAU

Pharmacie

Mlle LEYNIER Véronique - 2 Rue du Château d'Eau

☎ 04 75 84 50 14

Ostéopathes

➤ Mme CHARRIER Amélie

Maison médicale - 3 Avenue de Provence

☎ 04 75 25 85 53 ou rdv sur Doctolib

➤ M. MICHEL Vincent - 8 Allée des Iris

☎ 04 75 84 66 66

Kinésithérapeutes

➤ M. MICHEL Vincent - 8 Allée des Iris

☎ 04 75 84 66 66

➤ Mme PONSOT Elodie - 20 Bis Rue Molière

☎ 07 71 63 37 54

➤ M. SISAK Stéphane - 21 Rue du 16 Août 1944

☎ 09 83 03 77 19 ou 06 62 06 86 59

Orthophoniste

Mme TOURNIAIRE Sylvie

Maison Médicale - 3 Avenue de Provence

☎ 04 75 84 66 72

Psychanalyste psychothérapeute

Psychomotricien D.E. - Sexologie clinique D.U.

M. HOLLENDER Patrick - 9 Allée des Quatre Saisons

☎ 07 78 10 64 86

Centres hospitaliers

➤ Valence : ☎ 04 75 75 75 75

➤ Romans : ☎ 04 75 05 75 05

Logement social

➤ D.A.H.

Drôme Aménagement Habitat

12 Place Latour Maubourg 26000 Valence

☎ 04 75 81 30 60

➤ S.D.H.

Société pour le Développement de l'Habitat

4 rue Pasteur 26000 VALENCE

☎ 04 75 81 39 39

Eau potable

S'adresser à VEOLIA EAU

2 Rue Paul Langevin - Pôle 2000

07130 SAINT PERAY

☎ 09 69 32 34 58

Site : www.service-client.veolia.fr

Ordures ménagères

S'adresser à SIRCTOM Andancette

☎ 04 75 03 87 87

Site : www.sirctom.fr

Tremplin

Groupe coopératif : l'économie sociale

20 Rue du Repos 07300 TOURNON

☎ 04 75 07 04 13

Site : www.groupe-tremplin.org

➤ Ressourcerie / Collecte et tri

➤ Travaux agricoles, débroussaillage, taille haie, etc

➤ Service à la personne et aux associations

➤ Recrutement / Intérim

➤ Espaces naturels

➤ Petite maçonnerie

➤ Auto-école sociale / Suivi socioprofessionnel

La paroisse

2 place de l'Eglise 26600 TAIN L'HERMITAGE

Du lundi au samedi de 9 h 30 à 11 h 30

☎ 04 75 08 28 94

Site : www.svhermitage-valence.ccf.fr

Mairie de Pont de l'Isère
Place de la Mairie
26600 PONT DE L'ISERE

☎ : 04 75 84 60 13

📠 : 04 75 84 75 52

Courriel : mairie-de-pont-de-lisere@mairiedepontdelisere.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Site internet : www.mairiedepontdelisere.fr



La Mairie est sur Facebook

Partager, Commenter, Aimer, ...

Communiquez facilement avec la Mairie

 Rejoignez-nous !

facebook